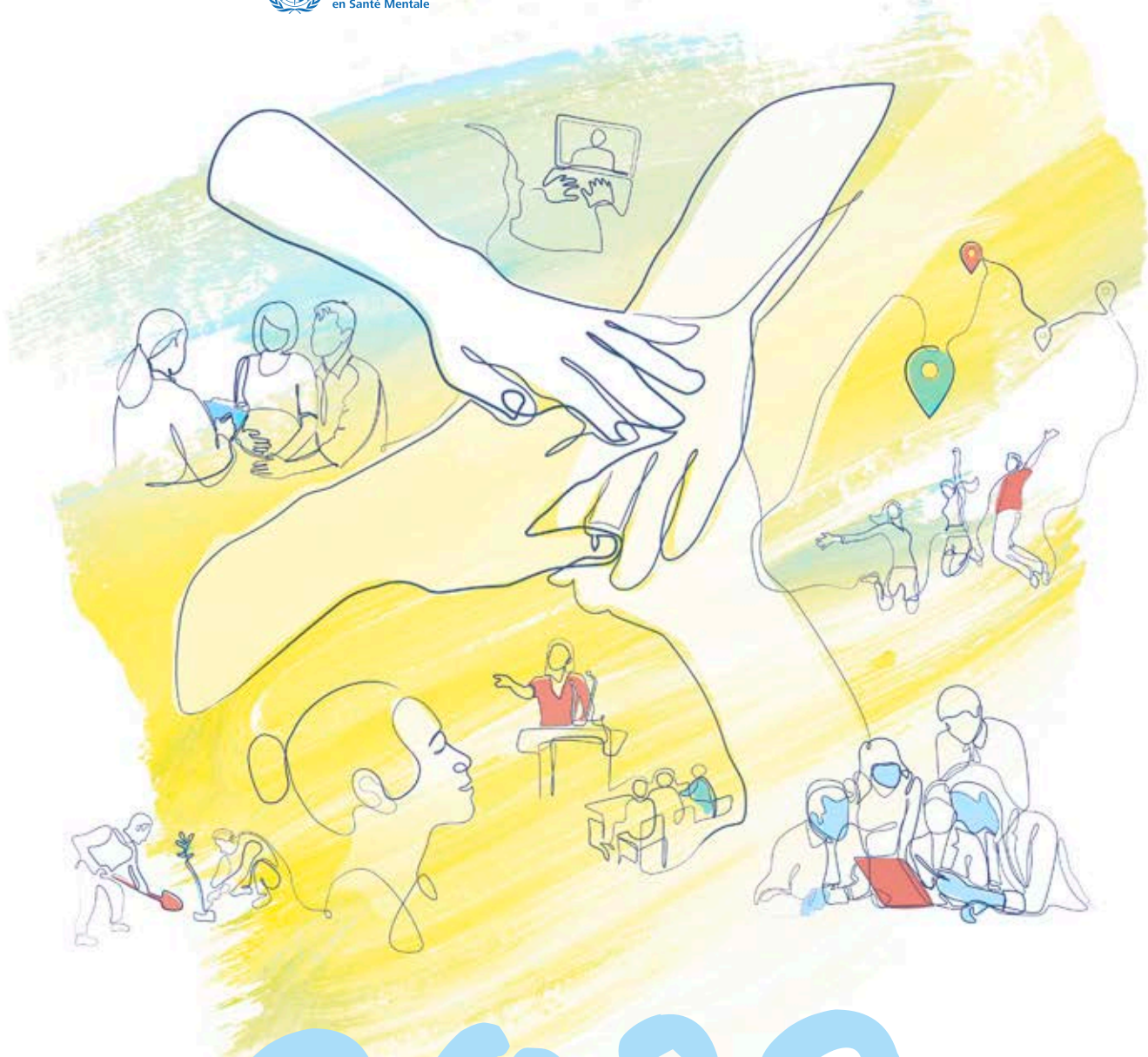




Centre collaborateur de l'OMS  
pour la Recherche et la Formation  
en Santé Mentale

GCS POUR LA RECHERCHE  
ET LA FORMATION  
EN SANTE MENTALE



# Bilan d'activité 2022

Centre collaborateur de l'OMS (CCOMS)

Groupement de coopération sanitaire (GCS)  
pour la recherche et la formation en santé mentale

# L'équipe du CCOMS-GCS



**Déborah Sebbane**  
Directrice – Psychiatre



**Jean-Luc Roelandt**  
Directeur adjoint – Psychiatre



**Eva Aernout**  
Chargée de mission –  
Médecin de santé publique



**Françoise Askevis-Leherpeux**  
Chargée de mission –  
Consultante recherche



**Imane Benradia**  
Chargée de mission SPMG



**Justine Berg**  
Chargée de mission  
Participation des usagers



**Sonia Charapoff**  
Chargée de mission



**Marie Costa**  
Ingénieure de recherche



**Alain Dannet**  
Coordinateur du GCS –  
Chargé de communication



**Nicolas Daumerie**  
Chargé de mission



**Constance Delobel**  
Chargée de mission  
finances



**Anna-Paulina Ewalds Mulliez**  
Chargée de mission  
e-santé mentale



**Maureen Gac**  
Chargée de  
communication



**Julie Gagnon**  
Coordinatrice nationale des  
observations Quality Rights



**Frédéric Ketterer**  
Chef de projet  
Tabapsy



**Nathalie Leone**  
Chef de projet PATH –  
Médecin de santé publique



**Frédéric Macabiau**  
Directeur délégué –  
EPSM Lille Métropole



**Isabelle Maillard**  
Chargée de mission –  
RPSY



**Fanny Pastant**  
Coordinatrice nationale  
des CLSM



**Eve Ryckenynck**  
Assistante de direction



**Bérénice Staedel**  
Directrice de programmes –  
MSP, participation, QR



**Aminata Sy**  
Chargée d'études  
statistiques



**Simon Vasseur-Bacle**  
Chargé des affaires  
internationales

les consultants



**Vincent Demassiet**



**Patrice Desmons**



**Marie-José Froideval**



**Laurence Trouiller**

# Sommaire

Edito.....	4
Les moments forts de 2022.....	6
<b>Les réalisations 2022</b>	
TOR 1 : Aider l'OMS à promouvoir et documenter les bonnes pratiques en matière de services de santé mentale communautaire .....	8
Le Centre National de Ressources et d'Appui aux CLSM.....	10
Actions internationales.....	13
Formations.....	15
TOR 2 : Soutenir et développer le programme de l'OMS pour l'évaluation de la qualité et du respect des droits des personnes vivant avec un trouble de santé mentale en France et dans les pays francophones (programme QualityRights) .....	16
Formation.....	18
TOR 3 : Aider l'OMS à promouvoir la participation des usagers et des aidants aux services de santé mentale, à la recherche et à la formation .....	20
Concrétiser la participation des personnes concernées et de leurs aidants aux services de soins en santé mentale .....	21
Recommandations en faveur de l'empowerment des usagers des services de santé mentale et des aidants .....	22
Les médiateurs de santé-pairs.....	24
TOR 4 : Contribuer à la connaissance et au développement de la e-santé mentale en tant que technologie innovante .....	26
<b>Les autres activités de l'équipe du CCOMS</b>	
Enquête Santé Mentale en Population Générale.....	29
Etude Santé Mentale en Population Carcérale Sortante .....	31
PATH .....	32
<b>Le GCS pour la recherche et la formation en santé mentale .....</b>	
<b>Les recherches du GCS</b>	
RPSY .....	36
COPsyCAT .....	38
TABAPSY .....	40
<b>Les valeurs du CCOMS.....</b>	<b>42</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>43</b>

É D I T O

# Innover, développer, accompagner

Cette première année de la période quadriennale, 2022-2026, de désignation du Centre par l'OMS, a été particulièrement riche et prometteuse.

La reprise des activités en présentiel nous aura permis de réunir à nouveau les apprenants du Diplôme inter-universitaire Santé mentale dans la communauté et de l'Ecole nationale de la magistrature. De même, les missions internationales prévues au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire ont pu avoir lieu et les enquêtes SMPG ont pu se dérouler avec réussite en France et en francophonie.

Ce fût également un vrai plaisir d'avoir pu vous réunir lors de nos événements : lors du symposium du CCOMS "Colloque de psy-périnatalité" organisé par l'ARIP à Avignon, de la conférence européenne «Quelles nouvelles technologies pour gérer son anxiété ?» qui s'est tenue à Lille ou encore lors de la rencontre nationale des coordonnateurs des CLSM et de la 7ème Journée nationale des CLSM, qui se sont déroulées à Nantes.

2022 aura en outre vu le lancement de plusieurs projets : une nouvelle licence Médiateurs de Santé-Pairs (MSP) en partenariat avec l'Université de Bordeaux ; les séances «Santé mentale dans mon quartier : on a tou-te-s une santé mentale !» ou encore le projet national «Participation concrète des usagers et aidants aux services de santé mentale», soutenu par la Fondation de France.

Concernant le programme QualityRights (QR) de l'OMS, cette année nous aura permis de lancer et de tester la première déclinaison française de la formation «Alternatives aux pratiques d'isolement et de contention» conçue par l'OMS, en partenariat avec l'EPS Barthelemy Durand. Pour répondre à une forte demande, ce programme poursuivra son développement en 2023. Ainsi, l'obtention en toute fin d'année, d'un financement FIOP visant à élaborer un modèle régional de déploiement et de gouvernance de la démarche QualityRights, devrait nous permettre de développer ce programme sur l'ensemble des régions françaises.

A terme, un Centre national de ressources et d'appui, donnant accès à l'ensemble des données du programme QR soutiendra l'animation d'une coopération inter-régionale et nationale. C'est cette année aussi que l'EPSM Lille-Métropole a choisi de flécher les financements octroyés par l'ARS des Hauts de France pour accompagner la réforme législative visant la réduction des pratiques d'isolement et de contention, vers la mise en œuvre du programme QualityRights pour l'ensemble des services de psychiatrie générale adulte de l'établissement. L'établissement porteur du CCOMS deviendra ainsi le premier EPSM français à déployer le programme Qualityrights sur l'ensemble de ses secteurs de psychiatrie générale, engageant une politique d'établissement innovante et inspirante.

L'intérêt croissant des établissements français de psychiatrie pour les thèmes portés par le centre se traduit également par la croissance continue du Groupement de coopération sanitaire pour la recherche et la formation en santé mentale, qui compte désormais 29 établissements membres, représentant 192 secteurs de psychiatrie.

Si la situation des établissements membres reste hétérogène, l'intérêt des établissements français pour les thèmes de travail du CCOMS, relatifs à la pair-aidance, au respect des droits de l'Homme, ou encore à la participation des usagers et aidants, apparaît très stimulant dans une perspective de « ré-enchantement » de nos professions, et très rassurant pour l'avenir, tant il traduit la priorisation et l'attention portée à la qualité d'écoute et d'accompagnement des personnes vivant avec un trouble psychique.

Le CCOMS répondra à cette demande d'accompagnement croissante de l'ensemble des professionnels, issus de tous les secteurs, en poursuivant avec conviction son développement, dans l'intérêt des usagers des services de santé mentale et de leurs aidants.

Enfin, nous remercions l'ensemble de nos collaborateurs, qui œuvrent par la force de leurs partenariats au soutien et à la concrétisation de l'ensemble de ces projets, au service d'une santé mentale optimale pour tous les citoyens vivant avec des troubles psychiques.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable lecture, l'espérant aussi informative que stimulante.

Déborah Sebbane,  
Directrice du CCOMS



# les moments forts de 2022

## 5 janvier :

- Sensibilisation à l'utilisation des outils numériques dans le champ de la santé mentale à l'EPSM des Flandres, dans le cadre du projet européen e-MEN.

## 19-20 janvier :

- Hackathon technologies innovantes en santé mentale, organisé en ligne et à Lille dans le cadre du projet européen IT4anxiety.

## 28 janvier :

- Publication d'une recommandation pour favoriser la participation des usagers et des aidants aux services de Santé mentale, et de deux recommandations pour favoriser la participation des usagers et des élus locaux, aux CLSM.

## 1er février :

- Restitution des résultats de l'enquête Santé Mentale en population générale (SMPG) à Cayenne.

## 15 mars :

- Dominique Simonnot, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, visite le CCOMS et le pôle de santé mentale situé à l'Est de Lille.

## 17 mars :

- Lancement à Nice des séances «Santé mentale dans mon quartier : on a tou-te-s une santé mentale !»

## 21 mars :

- Début à Paris de la session 2022 du Diplôme inter-universitaire Santé mentale dans la communauté.

## 2 mai :

- Enquête SMPG sur le Pôle Ouest de l'EPSMR, île de la Réunion.

## 19 mai :

- Webinaire de clôture français du projet européen eMEN : Quels enseignements et perspectives pour le développement de la Santé mentale numérique en France ?

## 30 mai :

- Présentation de l'expérience de Lille et du programme QualityRights de l'OMS, 17e forum de psychiatrie communautaire de Cracovie, dans le cadre d'EUCOMS.

## 2-3 juin :

- Congrès Reh@b : présentation de l'étude COPSYPAT et du programme Médiateurs de Santé Pairs.

## 14 juin :

- Présentation de COPSYPAT et TABAPSY lors des rencontres de l'Association nationale pour la promotion des soins somatiques en santé mentale.

## 22 juin :

- Mission au Burkina Faso pour la promotion des CLSM, de la réhabilitation psychosociale, soutien suite à un psychotraumatisme...

## 29 juin :

- Assemblée générale du GCS accueillie par la Fondation Bonsauveur de la Manche.

## 5 juillet :

- Présentation de la démarche QualityRights, Journée de Coopération Hospitalière Internationale FHF.

## 7 juillet :

- Le CCOMS conclue les Grands rendez-vous de l'IRESP : Démocratie en santé : quelles perspectives issues de la recherche en santé mentale ?



**12 septembre :**

- Formation nationale des coordonnateurs de CLSM à Toulouse.

**14 septembre :**

- Début de l'enquête SMPG, pôle de santé mentale à l'Est de Lille.

**21 septembre :**

- Présentation du programme QualityRights en Estonie.

**29 septembre :**

- Comité de pilotage de lancement du projet national « Participation concrète des usagers et aidants aux services de santé mentale ».

**11 octobre :**

- Conférence à Lille «Quelles nouvelles technologies pour gérer son anxiété ?» dans le cadre du projet européen IT4anxiety.

**18 octobre :**

- Formation « Psychiatrie & justice pénale » à l'Ecole nationale de magistrature.

**8 novembre :**

- Formation «Alternatives aux pratiques d'isolement et de contention en psychiatrie et santé mentale» pour des professionnels de l'EPS Barthelemy Durand.

**16 novembre :**

- Conférence finale du projet européen PATH à Anvers, sur la santé mentale périnatale.

**17 novembre :**

- Mission en Côte d'Ivoire : enquête SMPG, CLSM, programme QualityRights.

**18 novembre :**

- Symposium du CCOMS lors du 15ème Colloque de psy-périnatalité de l'ARIP, sur le thème «Santé mentale périnatale : dispositifs inspirants en France et à l'international».

**23 novembre :**

- Participation, à Ankara, à la deuxième réunion internationale de la Coalition pour la santé mentale portée par l'OMS Euro.

**29 novembre / 2 décembre :**

- Rencontre nationale des coordonnateurs des CLSM ; 7ème journée nationale des CLSM ; Colloque international villes et santé mentale.

**30 novembre / 2 décembre :**

- Congrès français de psychiatrie, modérations, présidence : Le dévoilement de soi est-il le propre du pair-aidant dans une équipe de psychiatrie ? ; Quoi de neuf dans le DSM5 TR ? ; L'expérience du «Restraint Reduction Network» au Royaume-Uni : création et impact sur la vie des patients.

**13 décembre :**

- Conférence « Santé mentale et psychiatrie : recommandations internationales, enjeux et perspectives », pour les professionnels et partenaires du CH de Jonzac.

**15 décembre :**

- Assemblée générale du GCS accueillie par le CH de Jonzac : le GCS compte désormais 29 établissements membres, représentant près de 200 secteurs de psychiatrie.

**16 décembre :**

- Le CCOMS passe la barre des 7 000 abonnés cumulés sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn) !

LES RÉALISATIONS 2022

# TOR\* 1

Aider l'OMS  
à promouvoir  
et documenter  
les bonnes pratiques  
en matière de services  
de santé mentale  
communautaire



*\*Term of reference (axe de travail validé par l'OMS)*



## Le cadre d'action européen pour la santé mentale (2021-2025) fait de la transformation des services de santé mentale de proximité et de l'abandon des grandes institutions une priorité essentielle.

Le pôle de santé mentale des Villes de Mons en Baroeul, Hellemmes, Lezennes, Ronchin, Faches Thumesnil, Lesquin (secteur 59G21), service de l'EPSM Lille métropole, dans lequel est implanté le CCOMS, sert depuis de nombreuses années de site de démonstration d'un réseau pleinement fonctionnel de services communautaires. Grâce à cette activité, l'échange de connaissances et le renforcement des capacités par le biais de visites sur place et d'ateliers de formation sont possibles pour les équipes qui entreprennent la transformation et la désinstitutionnalisation des services.

Le CCOMS soutient le travail de l'OMS aux niveaux local, national et international, pour promouvoir des modèles concrets de services de santé mentale communautaires par le biais de la diffusion des directives, des boîtes à outils et des orientations de l'OMS sur le sujet ; par l'organisation et la réalisation de visites du 59G21 ; par l'identification d'autres services de santé mentale innovants, l'organisation et la réalisation de visites sur ces sites ; par l'organisation et la réalisation de webinaires pour présenter des exemples concrets de services de santé mentale basés sur la communauté, le rétablissement et le respect des droits de leurs usagers.

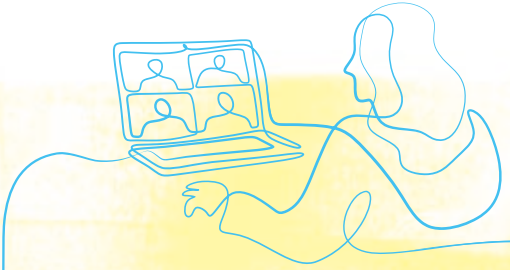
L'année 2022 a vu se poursuivre l'organisation de visites d'immersion / formation avec les territoires, services et établissements de Rennes, Rouffach et Val de Lys Artois, avec notamment, des établissements membres du GCS pour la recherche et la formation en santé mentale.

Au niveau international, le service a reçu 6 professionnels de l'hôpital et des services de santé mentale Rafic Hariri Beyrouth et de la Croix Rouge Internationale (Liban), ainsi qu'une délégation du Réseau Santé Mentale de la province de Limburg en Belgique et de République Dominicaine.

En outre, a été accueillie, une délégation de la DGS et de la Cour des Comptes, ainsi que Mme Simonnot, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, 7 contrôleurs, dont M. Ferragne, Secrétaire Général

du CGLPL, ainsi qu'une délégation de Human Rights Watch, particulièrement intéressée par le fonctionnement porte ouverte à l'hôpital et l'objectif d'isolement, d'isolement, d'isolement.

Dans le cadre du DIU Santé mentale dans la communauté 2022, le service a accueilli 24 visiteurs. Au total une soixantaine de visiteurs ont été accueillis au cours de cette année 2022.



### Les Zoom du GCS

Les « Zoom du CCOMS/GCS » sont des présentations, effectuées par les professionnels du GCS, pour les professionnels du GCS, qui visent à mutualiser les pratiques des établissements membres, en laissant une place aux échanges directs avec les orateurs, dans une optique de partage de l'expérience et d'amorce du changement des pratiques. En 2022, les services suivants ont été présentés :

- **16 février** : « Réduire la contrainte » - présentation par l'équipe du Dr Michel Triantafyllou, Paris.
- **8 juin** : présentation de CARE, Centre d'appui en réhabilitation, par l'équipe du Dr Bryden, EPSM de la Réunion.
- **26 octobre** : présentation d'un service orienté rétablissement par le Pr Nicolas Franck, CH le Vinatier.

**+ de 100 participants en direct**  
**530 vues sur Youtube**  
(service réservé aux professionnels des établissements adhérents au GCS)



**60** visiteurs et personnes formés en immersion ont été reçus en 2021

# Le Centre National de Ressources et d'Appui aux CLSM

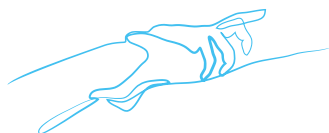
Centre national de ressources et d'appui aux **Conseils Locaux de Santé Mentale**

Le CCOMS porte, avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et du ministère de la Santé et de la Prévention (DGS), le Centre national de ressources et d'appui aux conseils locaux de santé mentale (CLSM).

Ce dernier a pour missions principales :

- D'encourager le déploiement et le bon fonctionnement des CLSM partout en France
- D'animer le réseau des CLSM (constitué d'élus locaux, de la psychiatrie publique, d'usagers des services de santé mentale et de leurs aidants, de coordonnateur/rices de CLSM, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et de terrain)
- De valoriser les CLSM et leurs actions

## En 2022, le centre national a :



**Accompagné individuellement plus de 660 personnes** (élus, collaborateurs, professionnels de terrain) par du soutien méthodologique et des actions de plaidoyer

+  
+  
+  
+  
+  
+  
+



**Déployé le programme « La santé mentale dans mon quartier »** dans plus de 35 territoires de métropole et d'outre-mer, avec 104 séances réunissant 1 373 acteurs des territoires et couvrant 111 Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)

+  
+  
+  
+  
+  
+  
+



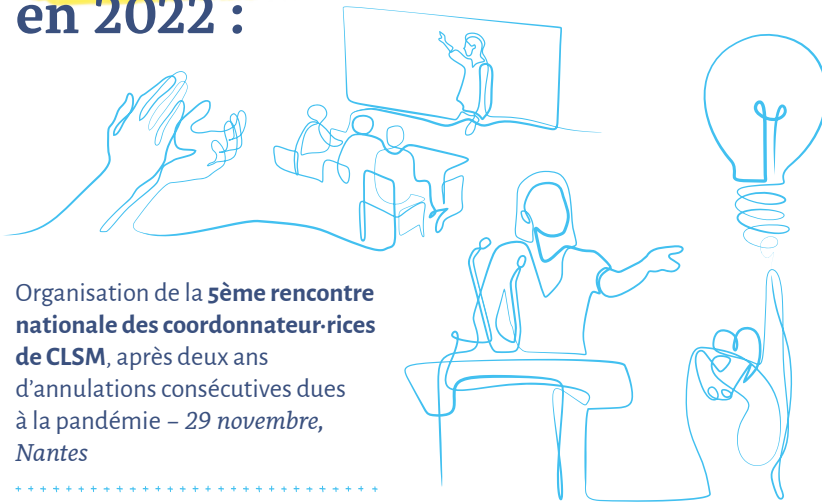
**Doublé le nombre de coordonnateur/rices formé/es** (formation dispensée en partenariat avec le CNFPT) : 47 en 2022 contre 22 en 2021

## Les CLSM au 31 décembre 2022

L'étendue des territoires concernés par CLSM évolue. Les CLSM se créent davantage à l'échelle d'EPCI, voire de plusieurs EPCI, et couvrent ainsi plus de personnes que des CLSM définis à une plus petite échelle. Au 31 décembre 2022, le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM recense 268 CLSM actifs (+ 8 par rapport à 2021). Parmi ces 8 nouveaux CLSM, 5 intersectent avec un ou plusieurs QPV, soit 8 QPV nouvellement couverts par un CLSM.

**268** CLSM actifs,  
(+8 par rapport à 2021)  
**8** QPV nouvellement couverts

## Principaux évènements en 2022 :



Organisation de la **5<sup>ème</sup> rencontre nationale des coordinateur-ices de CLSM**, après deux ans d'annulations consécutives dues à la pandémie – *29 novembre, Nantes*

Co-organisation de la **7<sup>ème</sup> journée nationale des CLSM** avec l'association Élus, santé publique et territoire (ESPT) – *30 novembre, Nantes*

Participation à l'organisation du **colloque international « Villes et santé mentale »** – *1er et 2 décembre, Nantes*

Participation au **groupe de travail national de lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques (GT Stigma)** en partenariat avec la DGS et Psycom, sur le thème « Médias, santé mentale et stigmatisation »

Participation au **Collectif national des semaines d'information sur la santé mentale (SISM)**

Pilotage et co-animation (en partenariat avec l'IREPS Auvergne-Rhône Alpes) du **nouveau module « santé mentale » de l'Université d'été en santé publique de Besançon**, *3-8 juillet*

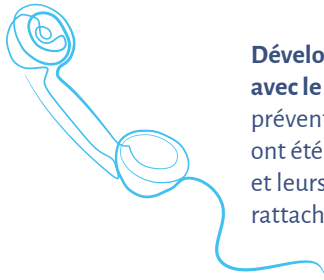


## Programme « La Santé mentale dans mon quartier »

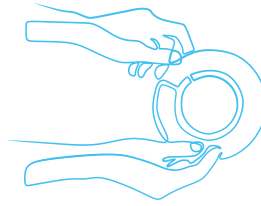


Ce nouveau programme, lancé en 2022, consiste en des séances de sensibilisation sur la santé mentale auprès des acteurs-clés (habitants, élus locaux, personnes concernées, acteurs de la santé, du travail social et de la solidarité, acteurs de la jeunesse, de l'éducation, de l'insertion, de la culture, du logement, etc.) des QPV, dans une perspective de développement d'une culture commune et d'une déstigmatisation de la santé mentale. Il s'agit également de valoriser le CLSM et les ressources locales en santé mentale.

## Autres actions :



**Développement d'un partenariat avec le 3114** (numéro national de prévention du suicide) : 6 réunions ont été organisées entre les CLSM et leurs centres répondants de rattachement



Prolongement d'une animation nationale mensuelle : **les « cafés des coordos »** (visio) réunissant entre 30 et 60 coordinateur/rices (9 réunions)

Mise en place du terrain d'enquête et analyse des résultats préliminaires de l'**État des lieux national sur le fonctionnement des CLSM 2022** : 131 CLSM ont répondu à l'enquête. La publication de cet état des lieux est prévue en 2023.

## « Santé mentale au Burkina Faso » : création de 3 CLSM et prolongements

Dans le cadre d'un projet mis en œuvre par le CCOMS depuis le 1er août 2019 avec Expertise France, 3 CLSM ont été créés au Burkina Faso en 2022 dans les 3 villes impliquées dans le projet – Ouagadougou, en partenariat avec Bordeaux, Bobo-Dioulasso, en partenariat avec Lyon, et Ouahigouya, en partenariat avec Nice/Vence. Grâce à un financement de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), une mission exploratoire a été menée à Bouaké (Côte d'Ivoire), avec l'aide à la création d'un premier CLSM dans cette ville. Ce dernier est en cours de jumelage avec le CLSM de Villeneuve-sur-Lot.





# Actions internationales

Depuis le 1er août 2019 et jusqu'en septembre 2022, le CCOMS a mené, en collaboration avec Expertise France, le projet « Santé mentale au Burkina Faso ». Les actions du projet ont été les suivantes : participation à l'élaboration du plan santé mentale 2020-2024, étude épidémiologique santé mentale en population générale (SMPG), observation d'un service de psychiatrie avec le programme Quality Rights, création de trois conseils communaux de santé mentale (CCSM, sur le modèle des CLSM français), formation des acteurs de santé primaire au module mhGAP, formation des personnels soignants aux psychotraumatismes.

L'année 2022 aura donné l'occasion de revenir sur ces différentes actions à travers la semaine de capitalisation et de clôture du projet, qui s'est tenue du 20 au 24 juin à Ouagadougou, après plusieurs reports dus à la situation sécuritaire et sanitaire délicate.

Les acteurs – locaux, nationaux, internationaux – présents auront pu faire le constat d'actions pertinentes et en adéquation

avec les objectifs initialement fixés : c'est notamment le cas d'Issa Sombié, docteur en socio-anthropologie, qui présenta son rapport d'évaluation indépendant le 20 juin. À son image, les acteurs du projet, en particulier locaux - Arouna Ouédraogo, chef de service de psychiatrie au CHU Yalgado Ouédraogo à Ouagadougou- partagèrent leur constat de l'immensité du travail qu'il reste à accomplir. Et pour cause : l'enquête

SMPG aura montré l'importante prévalence des troubles psychiques dans un pays marqué par la menace terroriste. De là découle aussi la pertinence d'une formation aux psychotraumatismes et à leur prise en charge (réalisée par le Dr Philippe Raynaud), qui a fait l'objet de deux actions du projet, et d'un accent mis sur la réhabilitation psychosociale, comme a pu le montrer le Dr Nicolas Frank. L'observation Quality Rights, de même que l'aide à la création de trois CCSM, auront quant à eux souligné l'importance d'une plus grande implication des pouvoirs publics dans le domaine de la santé mentale.

C'est ainsi que, lors de la journée de restitution de l'enquête SMPG, des recommandations à l'adresse de divers acteurs- ministère de la santé, districts sanitaires, communes, Expertise France, CCOMS, furent préconisées par le ministère de la santé burkinabé, Expertise France et

le CCOMS. Le premier fut invité à développer la formation et la recherche en santé mentale, et à y consacrer davantage de ressources ; les autres acteurs nationaux, à davantage intégrer la santé mentale dans leurs actions ; les deux initiateurs du projet, enfin, à prolonger et élargir le projet (Expertise France), et à renforcer l'appui technique (CCOMS). C'est la nécessité d'une action coordonnée au niveau régional, mais aussi d'une extension des actions du CCOMS et d'Expertise France à d'autres pays de la région, qui auront marqué cette semaine de capitalisation et de clôture. Ce fut l'objet de l'« appel de Ouagadougou », signé le 24 juin par les six pays invités, qui enjoint leurs pays respectifs à initier et soutenir des actions ambitieuses en santé mentale, et le CCOMS et Expertise France à prolonger leurs actions - notamment l'enquête SMPG - dans d'autres pays de la région.

## Côte d'Ivoire

Le CCOMS collabore avec le CHU de Bouaké depuis la visite du pôle de santé mentale situé à l'Est de Lille par le psychiatre Koua Asseman Médard en 2018. M. Koua avait constaté à quel point l'approche communautaire de la santé mentale du 59G21 était celle qu'il aimerait voir se développer dans son pays. Une mission exploratoire, financée par la DGOS, put alors se mettre en place et se concrétiser en 2021 ; un certain nombre de propositions ont alors été formulées par le CCOMS, dont le passage de l'enquête SMPG dans la région de Bouaké, et la mise en place de la démarche Quality Rights.

En 2022, les mois de novembre et de décembre furent donc ceux de l'enquête SMPG à Bouaké, en cohérence avec le programme National de Santé Mentale, qui a pour action prioritaire d'améliorer les données de santé mentale du pays, et dont M. Koua Asseman Médard est



depuis peu directeur. Le CCOMS a formé 33 enquêteurs qui purent ensuite, durant la phase de terrain, valider 926 questionnaires. En attendant la restitution de cette enquête, et une prochaine observation Quality Rights, le CCOMS s'est aussi assuré du soutien de l'OMS et de l'ambassade de France pour le prolongement d'une action régionale en santé mentale.

# Formations

## *DIU santé mentale dans la communauté : étude et applications*

Enseigné par les Universités de Lille 2 et Paris 13, l'AP/HM, le CHU Sainte Marguerite de Marseille et le CCOMS, ce diplôme propose une formation théorique et pratique à la santé mentale dans la communauté, découpée en 3 modules de 5 jours chacun. Elle permet de découvrir des applications dans les domaines suivants : organisation des services dans la cité, développement des pratiques psychiatriques centrées sur le rétablissement, promotion et prévention de la santé mentale, lutte contre la stigmatisation et la discrimination, participation des élus locaux, des usagers et des aidants aux dispositifs de prévention, de soins et d'insertion sociale.

Le module 1 « Santé mentale dans la communauté : santé publique et prévention » est organisé en partenariat avec le CH Sainte Anne, le Psycom (Aude Caria et Céline Loubières).

Le module 2 « Santé mentale dans la communauté : principes et outils » est organisé en partenariat avec l'EPSM Lille Métropole, le 59G21 (Nicolas Daumerie).

Le module 3 « Santé mentale dans la communauté : pratiques en réseau » est organisé en partenariat avec la ville de Marseille (services du Pr Naudin et Lançon, Dr Aurélie Tinland).

### **Bilan 2022 :**

La promotion 2022 était constituée de 28 élèves en provenance de toute la France, du Burkina Faso, de Madagascar.

Les 3 sessions (Paris – Lille – Marseille) ont eu lieu en présentiel.

## *Session « Psychiatrie et justice pénale » à l'Ecole Nationale de la Magistrature*



Destinée à diffuser des connaissances théoriques et techniques actualisées et à modifier des idées parfois erronées sur le trouble psychique, cette session permet des échanges professionnels pluridisciplinaires lors des débats. Elle fait participer les acteurs du système psychiatrique en prison, mais aussi les usagers, familles, personnes concernées, victimes et élus locaux.

### **Programme :**

**Jour 1 :** Introduction à la psychiatrie communautaire

**Jour 2 :** Introduction à la psychopathologie

**Jour 3 :** Expertises psychiatriques et « dangerosité »

**Jour 4 :** L'accès aux soins en prison

**Jour 5 :** Perspectives

La session 2022, qui a eu lieu en présentiel du 17 au 21 octobre à Paris, a rassemblé 24 apprenants.

LES RÉALISATIONS 2022

# TOR 2

Soutenir et développer  
le programme de l’OMS  
pour l’évaluation  
de la qualité et du respect  
des droits des personnes  
vivant avec un trouble  
de santé mentale  
en France et dans les pays  
francophones  
(programme *QualityRights*)





*Le programme QualityRights de l'OMS est déployé en France et dans des pays francophones sélectionnés par le CCOMS. Il vise à soutenir les structures de santé mentale volontaires pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité des droits des personnes dans les parcours de soin.*

*Ce programme s'articule autour de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU, ratifiée par la France en 2010. Il est construit autour d'une méthodologie d'observation qui compte 116 critères classés en 5 thèmes : niveau de vie adéquat, état de santé physique et mental, capacité juridique, prévention de la violence et de la maltraitance, autonomie et inclusion.*

*Une observation est réalisée par une équipe pluridisciplinaire constituée de professionnels (psychiatres,*

*infirmiers, psychologues, juristes, etc.), de personnes directement concernées par un trouble psychique et d'aidants. Chaque observation implique à la fois la formation des observateurs, plusieurs déplacements préparatoires, la visite en tant que telle, d'une durée de 2 à 5 jours avec 8 observateurs en général, puis une restitution à l'établissement et la production d'un rapport avec les résultats et des recommandations d'action.*

*Le développement du programme QualityRights par le CCOMS a été structuré en 5 axes :*

1. Observations,
2. Formations,
3. Modernisation et développement,
4. Recherche,
5. International.



**QualityRights**

# Observations

Depuis la mise en œuvre du programme QualityRights en France en 2017, 25 unités et 4 secteurs ont été visités dans 15 établissements, dont 6 unités à portes ouvertes, 12 à portes fermées, et 7 hôpitaux de jours. En 2022, 10 unités ont été visitées, dont 1 secteur, dans 4 établissements. En amont de chaque observation, des réunions de présentation du programme sont organisées pour aborder les objectifs de la démarche, la logistique et la préparation du terrain, auprès des différentes personnes concernées (directions, encadrants, soignants, usagers, équipe d'observateurs). La réunion de restitution des résultats de l'observation et présentation du rapport est organisée 4 à 6 mois en aval de l'observation. Les observations en 2022 ont mobilisé 27 observateurs, et plus de 97 entretiens ont été menés auprès usagers des services, des aidants et des professionnels de la santé mentale.

## Sensibilisation des observateurs

En 2022, deux sessions de sensibilisation aux outils QualityRights pour devenir observateur ont eu lieu, le 1er juillet et 19 octobre, formant 38 nouveaux observateurs. Une base de données nationale d'observateurs a été créée en 2022 pour assurer le suivi de la formation des observateurs et centraliser les informations pertinentes pour une coordination fluide des données et des observateurs. A ce jour, 139 observateurs sont formés et disponibles au niveau national, dont : 29 experts d'expérience (usagers ou médiateurs de santé-pair) ; 17 proches aidants ; 15 psychiatres ; 78 professionnels (IDE, cadres, ergothérapeutes, psychologues, juristes, coordinateurs de CLSM, directeurs d'établissement, sociologues, chargés de mission, etc.).

# Formation

Le CCOMS a entrepris, en collaboration avec l'EPS Barthélémy-Durand, l'adaptation au contexte français du module de formation QualityRights « Stratégies pour mettre fin aux pratiques d'isolement et de contention ». Ce module de formation est labélisé DPC, et un dossier sera déposé pour renouveler ce label DPC en 2023. Une première formation pilote a été organisée les 6 et 7 juillet 2022. Deux formations ont ensuite été réalisées, pour un total de 30 professionnels formés : EPS Barthélémy-Durand – 8 et 9 novembre 2022 : 16 apprenants ; EPSM Lille Métropole – 6 et 7 décembre 2022 : 14 apprenants.

## Traduction des modules de formation Internationaux QualityRights

Les modules de formation QualityRights, développés par l'OMS en 2017 et remodelés en 2019, portent sur les droits humains, la santé mentale, les situations de handicap, le rétablissement, l'accompagnement au changement dans les services de santé mentale, la pair-aidance et le plaidoyer. Le CCOMS a coordonné la traduction des 14 modules de formation avec des partenaires de son réseau francophone (CCOMS-OPS de Montréal, Canada ; Association des pair-aidants du Québec ; CCOMS de Casablanca, Maroc ; Handicap International Belgique ; UNAFAM ; ADESM ; médiateurs de santé-pair ; juristes ; PSYCOM). Une méthodologie a été développée pour assurer l'homogénéisation des traductions avec un lexique et des procédures de relecture. Les versions finales en langue française des modules de formation ont été partagées avec l'OMS Genève à l'automne 2022, qui les a publiés début 2023. Ces modules de formation sont disponibles gratuitement, sur les sites de l'OMS.

## Plateforme e-training

L'OMS a lancé, le 12 avril 2022, la plateforme de formation en ligne QualityRights lors d'un événement en ligne. Celle-ci se compose de 6 modules de formation pour les personnes concernées, les proches aidants, les professionnels de la santé mentale et tous les citoyens intéressés par les droits humains, les situations de handicap et la santé mentale. Cette formation est gratuite, disponible pour tous, et les apprenants reçoivent un certificat électronique officiel de l'OMS une fois la formation complétée. La traduction a été effectuée par une société de traduction, grâce à la mobilisation des fonds alloués au programme QR. Le CCOMS a coordonné la relecture finale des documents traduits, corrigé les erreurs et mis à jour les documents et questionnaires OMS.

<https://humanrights-etrain-qualityrights.coorpacademy.com>



## Flyer QR

Le CCOMS s'est chargé de la traduction de la version 2022 du flyer QualityRights. Celui-ci présente les différents axes du programme QualityRights de l'OMS, la formation en ligne, les observations QualityRights, les modules de formation et le MINDbanks de l'OMS (source de données internationales sur les politiques et législations en santé mentale).



## Recherche

Le CCOMS a comme projet de développer une recherche sur l'impact de la démarche QualityRights au sein des établissements de santé mentale. Une lettre d'intention PREPs (Programme de Recherche sur la Performance des Systèmes de Soins) a été déposée et acceptée en 2022. Ce projet de recherche a comme objectif d'analyser l'impact de l'observation QR sur la qualité des soins telle que perçue par les usagers des services de psychiatrie qui y participe. Plus précisément, le projet vise à : Evaluer les effets de l'observation QR sur la qualité de vie au travail des professionnels soignants ; Etudier l'appropriation des recommandations par les équipes de soins et les encadrants suite à l'observation QualityRights ; Observer l'impact du QR sur les modalités d'hospitalisation ; Quantifier l'impact du QR sur les durées d'hospitalisation ; Observer l'impact QR sur le nombre d'actes d'isolement et de contention ; Observer comment le programme influe sur la répartition de l'activité hospitalière et de l'activité ambulatoire.

La prochaine étape consiste en la soumission du protocole de recherche. Si le financement est obtenu en 2023, le projet mobilisera 10 établissements du GCS pour la recherche et la formation en santé mentale.

## Modernisation et développement

Ce troisième axe, plus organisationnel, vise à coordonner l'ensemble des actions liées au programme, et à développer des outils adaptés aux besoins (documents d'information et de communication, outils informatiques, traductions, communications lors d'événements, recherche de financements, besoins de recherche, recrutements).

## Perspectives

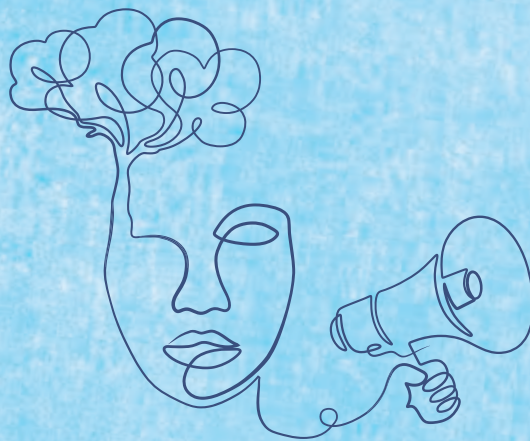
Le CCOMS a reçu un financement FIOP (Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie) en Décembre 2022, pour tester, dans la région Hauts de France, un modèle régional de déploiement et de gouvernance de la démarche QualityRights, afin de répondre à la demande croissante des établissements et de structurer la montée en charge du programme.

Si ce test de déploiement est concluant en termes de faisabilité et d'implications des différentes parties prenantes, il permettra d'envisager une extension du programme à d'autres régions dans un premier temps, puis à une échelle nationale ensuite, avec une coordination inter-régionale de relais préalablement formés, qui serait assurée par le CCOMS. A moyen terme, le CCOMS projette le développement d'un Centre national ressources QualityRights.

LES RÉALISATIONS 2022

# TOR 3

Aider l'OMS  
à promouvoir  
la participation  
des usagers et des aidants  
aux services de santé  
mentale, à la recherche  
et à la formation



Sous la direction de l’OMS, il est attendu que le CCOMS recense les pratiques innovantes impliquant des personnes ayant une expérience vécue, rédige une série de manuels pratiques sur la base des contributions des parties prenantes concernées, et identifie une série de recommandations pour promouvoir le travail de l’OMS en matière d’autonomisation des usagers.

## **“Concrétiser la participation des personnes concernées et de leurs aidants aux services de soins en santé mentale”**

En 2022, le CCOMS a répondu, via le GCS recherche et formation pour la santé mentale, à un appel à projets de la Fondation de France. Cette dernière a accepté de financer une initiative visant à rendre concrète la participation des personnes concernées et de leurs aidants aux services de soins en santé mentale volontaires du Groupement. L’objectif principal du projet est donc d’améliorer la participation des usagers et des aidants dans les services de soins de santé mentale et de psychiatrie, à la fois quantitativement et qualitativement, en considérant leurs besoins et contraintes, afin de contribuer à l’amélioration de la qualité de l’accompagnement par les services. Ce projet doit permettre de co-construire, avec l’ensemble des parties prenantes (usagers, aidants, professionnels de santé mentale, CLSM et citoyens engagés), de manière empirique, des outils pour faciliter la mise en œuvre concrète de la participation des personnes concernées dans les services de soins de santé mentale.

### **Déroulement**

Une dizaine de réunions locales seront organisées courant 2023, en lien avec des services des établissements du GCS volontaires. Elles rassembleront chacune une vingtaine de participants, en majorité des usagers et aidants, et quelques professionnels. Ces rencontres doivent permettre à la fois d’effectuer un état des lieux des outils de participation existants et de réfléchir collectivement à de nouvelles solutions pouvant être initiées via ce projet.

A l’issue de ces réunions, une synthèse nationale des propositions sera réalisée. Celles-ci seront ensuite discutées avec le comité de pilotage\* constitué à cette occasion, afin de sélectionner les outils qui seront fabriqués.

De nouvelles rencontres en régions seront à nouveau organisées afin de présenter le/les outils réalisés et aussi afin de les diffuser dans les services de santé mentale et de psychiatrie partenaires du projet. Enfin, une évaluation de l’appropriation et des changements de pratique induits par les outils créés sera menée.

\* Les membres du comité de pilotage : Advocacy France, Alfapsy, Ceapsy, Esper Pro, Psycom, Santé mentale France, Unafam, Céline Letailleur.

### **Calendrier**

La première réunion du comité de pilotage de cette action s’est déroulée le 28 septembre 2022 à Paris. Les réunions en région sont programmées entre janvier et juin 2023. Les outils seront fabriqués à l’automne 2023, diffusés dans les services fin 2023, début 2024. L’évaluation suivra au cours du premier semestre 2024.

## Recommandations en faveur de l'empowerment des usagers des services de santé mentale et des aidants

La déclaration de l'OMS (2010) « User empowerment in mental health - a statement by the WHO Regional Office for Europe » définit la notion d'empowerment des usagers en santé mentale et propose des recommandations d'actions. Depuis lors, le CCOMS initie et participe à des actions en faveur de la promotion de l'empowerment des personnes usagères des services de santé mentale et des aidants. En janvier 2014, les quatrième rencontres internationales du CCOMS de Lille ont permis d'énoncer de nouvelles orientations en faveur de l'empowerment des usagers et des aidants en santé mentale. Plus de 400 personnes, provenant de 16 pays européens, africains et américains, ont débattu du pouvoir d'agir des usagers et des

aidants. Ces rencontres ont permis de confronter les points de vue de tous (usagers, aidants, professionnels, élus). Des recommandations en faveur de l'empowerment / autonomisation des usagers et aidants en santé mentale ont été proposées par les participants. Au total, plus de 200 propositions ont été recueillies, regroupées en une liste de 21 recommandations, relevant de trois domaines : Défense des droits fondamentaux ; Participation à l'organisation et l'évaluation des soins ; Information et communication.

En mars 2018, les cinquièmes rencontres internationales du CCOMS ont permis d'appuyer à nouveau les recommandations existantes, et d'en proposer de nouvelles, soit un corpus total de 25.

## Protocole de recherche

Une recherche a été mise en place, avec pour objectif de prioriser ces 25 recommandations en demandant à des usagers et des aidants d'en évaluer l'importance et d'indiquer si, à leur connaissance, elles sont appliquées. Neuf pays (10 sites) se sont engagés dans le projet (Belgique, Espagne - dont Catalogne, Finlande, France, Grèce, Italie, Lituanie, République Tchèque, Roumanie) avec pour objectif de recruter chacun 100 usagers et 100 aidants.

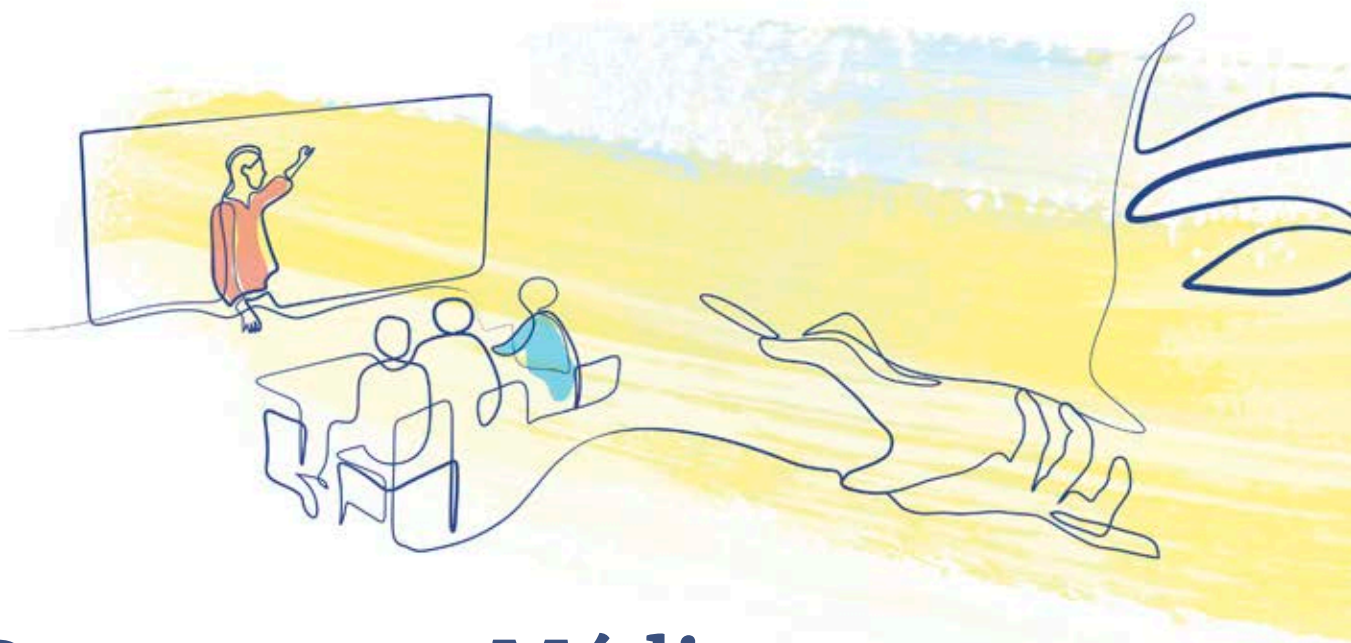
## Bilan 2022

Face aux difficultés de recrutement, une réunion de l'ensemble des partenaires (27 Janvier 2022) a conduit à améliorer certains points du protocole : une présentation moins fastidieuse du questionnaire et des modalités de réponses, une incitation à participer appuyée par des flyers, et la possibilité d'accéder au questionnaire en ligne via une tablette ou un smartphone. Sept sites ont atteint les objectifs de recrutement. L'Italie et la Finlande ont inclus un nombre insuffisant de participants et la Belgique s'est retirée du projet.

Les inclusions ont été closes à la fin du mois d'octobre 2022. Les données sont en cours d'analyse et il est prévu de réunir l'ensemble de l'équipe internationale courant 2023 pour présenter et discuter les résultats.







# Programme Médiateurs de Santé-Pairs

Depuis 2012, le programme Médiateurs de Santé-Pairs (MSP) forme et accompagne l'embauche, dans des établissements hospitaliers et structures médico-sociales de santé mentale, d'ex-usagers des services de santé mentale, rétablis ou en voie de rétablissement.

Les MSP ont un statut de salarié, ils sont employés dans des équipes de soins en psychiatrie, ou d'addictologie, ou bien dans des structures médico-sociales ou sociales. Les MSP poursuivent dès l'année de leur prise de poste une formation de troisième année de licence, déployée sur 8 à 9 semaines complètes de cours en présentiel au rythme d'une semaine par mois en moyenne.

La licence Sciences Sanitaires et Sociales - parcours Médiateur de Santé-Pair proposée par l'Université Sorbonne Paris Nord depuis 2018, en collaboration avec le CCOMS, n'est pas un cursus initial au terme duquel on cherche un emploi. Les Médiateurs prennent en effet leurs postes quelques semaines voire quelques mois avant le début de la formation ; ils découvrent leur lieu d'exercice professionnel, se familiarisent avec les équipes qu'ils intègrent, apprennent comment fonctionne un centre hospitalier ou une structure médico-sociale.

En 2022, le programme Médiateurs de Santé-Pairs s'est étendu via la création d'une seconde formation portée par le département de neuropsychologie de l'Université de Bordeaux, intitulée Licence

Professionnelle « mention intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Médiateur de Santé-Pair ». Une première promotion a débuté en novembre 2022 et rassemble 15 étudiants, en postes en tant que MSP dans les régions Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire et Occitanie. Une seconde promotion débutera à l'automne 2023.

Les enseignements déployés par ces deux cursus de licence s'organisent autour d'une formation à la médiation en santé mentale et de la valorisation du savoir expérientiel.

L'équipe du CCOMS accompagne les établissements en amont des recrutements, en formant les équipes volontaires, afin de leur permettre de formaliser leur projet d'intégration d'un MSP, puis pendant les processus de recrutements : le CCOMS collabore alors avec les équipes et services qui créent ces postes de MSP afin de les aider à préparer les recrutements et à finaliser les fiches de postes. Les établissements et structures émettent ensuite des offres d'emplois, relayées sur la page Facebook du programme Médiateurs de Santé-Pairs (gérée par le CCOMS).





**45** nouveaux postes de **Médiateurs de santé-Pairs**

**16**



réunions et comités de pilotage avec l'équipe de l'Université Bobigny-Paris 13

**10**

formateurs formés à la sensibilisation des équipes en vue d'une intégration de MSP

**6**

réunions et comités de pilotage avec l'équipe de l'Université de Bordeaux en vue de la création d'une nouvelle formation de licence

**2022**  
en chiffres

**12**

temps de sensibilisations d'équipes afin de préparer les intégrations des MSP

**18**

réunions avec les référents santé mentale d'Agences Régionales de Santé

**63**

réunions avec des équipes d'établissements sanitaires ou médico-sociaux en vue de la création de postes de MSP

**12**

Agences Régionales de Santé ont apporté un soutien financier au déploiement de postes de MSP depuis 2012 :

Ile de France  
Nouvelle Aquitaine  
Hauts de France  
Grand-Est  
PACA  
Centre val de Loire

Martinique  
Guadeloupe  
Pays de Loire  
Rhône Alpes  
Occitanie  
Normandie



Début 2023,

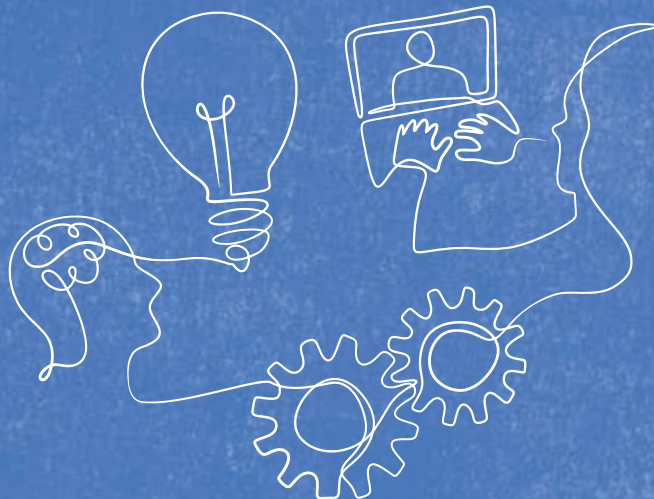
**170**

**Médiateurs de Santé-Pairs** issus du programme du CCOMS sont actuellement en activité sur le territoire

LES RÉALISATIONS 2022

# TOR 4

Contribuer à  
la connaissance  
et au développement  
de la e-santé mentale  
en tant que  
technologie innovante



Face à la diversité et à la complexité des enjeux liés à la e-santé mentale, ou numérique en santé mentale, qu'il s'agisse de e-santé, télémédecine, applications, promotion numérique de la santé..., le CCOMS s'implique dans cet axe de travail via différents projets européens. Le CCOMS est ainsi le partenaire français du projet eMEN et a la responsabilité d'un axe de travail complet relatif à l'identification des besoins des utilisateurs dans le projet IT4ANxiety.

## eMEN

Le projet Interreg NWE (North-West Europe) eMEN, débuté en juin 2016, a vu sa visibilité augmenter grâce à sa prolongation de juin 2020 à juin 2022 dans une phase dite de capitalisation. L'objectif de cette phase était de stimuler le déploiement de la technologie auprès des services de santé mentale dans les zones rurales transnationales des Pays-Bas, de Belgique, de France, d'Allemagne et d'Irlande. Il s'agissait notamment d'apporter des solutions innovantes facilitant la prise en charge de l'utilisateur en santé mentale en étudiant des axes tels que la création de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles compétences, ou de nouveaux protocoles de «soins mixtes» (combinant les soins en face à face et en ligne).

## Bilan 2022

5 sessions gratuites de formation aux outils innovants dans le champ de la santé mentale ont été organisées en 2022. Leur objectif principal était de développer et d'augmenter la littératie en santé mentale numérique des utilisateurs (professionnels de santé mentale, usagers, aidants). Ces sessions se sont déroulées au sein d'établissements du GCS pour la recherche et la formation en santé mentale (EPSM des Flandres, CH la Chartreuse à Dijon, CH Guillaume Rognier Rennes, Fondation Bon Sauveur de la Manche et un webinaire ouvert à tous). 124 personnes ont été formées.

## Webinaire

Le webinaire de clôture du projet eMEN a été organisé le 19 mai. Titré "Quels enseignements et perspectives pour le développement de la santé mentale numérique", il portait sur le développement de la santé mentale numérique en France et à l'international. L'OMS Europe, la Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie, la Délégation ministérielle à la santé numérique, des spécialistes internationaux du domaine, ont proposé les repères nécessaires à la compréhension des enjeux actuels et futurs dans ce domaine. Ce webinaire a réuni 100 participants.

## IT4Anxiety

IT4Anxiety est un projet Interreg Europe du Nord-Ouest, débuté en septembre 2019. Le projet vise à renforcer l'approche thérapeutique mixte (présentiel/distanciel) en intégrant des outils innovants dans les pratiques des professionnelles de santé. IT4anxiety réunit 12 partenaires (start-ups, institutions en santé mentale, centres de recherche, universités et autorités publiques) issus de 6 pays (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni - Écosse et Irlande du Nord - Allemagne, Luxembourg, France). Le CCOMS est responsable du module relatif à l'identification des besoins regroupant deux axes forts du projet : l'étude internationale IMAGINE ; l'organisation d'un hackathons d'innovation en santé mentale.

# Recherche IMAGINE

Cette étude internationale porte sur l'identification des besoins, attentes et attitudes autour des outils numériques et technologiques parmi les différentes parties prenantes : les professionnels de santé / santé mentale, les aidants, et les personnes vivantes avec et/ou souffrants d'anxiété. Elle comporte 2 volets : le premier qualitatif, qui passe par des focus groups, le second quantitatif, à travers la passation d'un questionnaire.

Le dernier focus-group a été organisé en mars 2022 et la collecte de données via un questionnaire s'est achevée en juillet 2022. Analyse globale des données quantitatives et qualitatives recueillies par les différents partenaires du consortium international de recherche a débuté en octobre 2022. Les résultats seront communiqués en 2023.



## Hackathon

Un hackathon français a été co-organisé avec le GAC groupe, partenaire du projet IT4Anxiety, en format hybride les 19 et 20 janvier 2022, sous le titre « Technologies innovantes en santé mentale », avec l'objectif de co-crée des solutions innovantes en santé mentale, adaptées aux besoins des usagers des services de santé mentale et de leurs proches. 60 personnes y ont participé. Il s'agissait de professionnels de la santé mentale, d'usagers, aidants, chercheurs, universitaires, étudiants,

startups, développeurs, qui ont travaillé de manière collaborative afin de proposer des solutions numériques, d'améliorer des technologies existantes, de concevoir de nouvelles applications, méta-applications (type moteur de recherche), de prototyper des projets dans différents domaines : robotique, intelligence artificielle, dispositifs portatifs, thérapies mixtes, télésanté... Un jury de 5 personnes a sélectionné la start-up gagnante : Mamabé.

## LES RÉALISATIONS 2022

# Les autres activités de l'équipe du CCOMS



## Enquête Santé Mentale en Population Générale

L'enquête « Santé Mentale en Population Générale : images et réalités » (SMPG) est une recherche-action internationale multiculturelle, menée depuis 1997 par le CCOMS. L'enquête SMPG a été réalisée sur 95 sites : 78 sites nationaux et 17 internationaux, soit plus de 83 000 personnes interrogées (68 400 individus en France - dont 6 100 dans les DOM - et près de 15 000 individus pour l'ensemble des sites internationaux).

L'enquête SMPG a deux objectifs principaux : décrire les représentations mentales liées à la « folie », la « maladie mentale », la « dépression » et aux différents modes d'aide et de soins, et estimer la prévalence des principaux troubles psychiques dans la population générale âgée de plus de 18 ans ; Définir les besoins en santé mentale d'un territoire et sensibiliser les partenaires sanitaires, sociaux, associatifs et politiques, à l'importance des problèmes de santé mentale dans la population générale. Cette recherche est également un outil d'aide à l'élaboration de politiques nationales de santé mentale.

Pour chaque site participant à l'enquête, les données sont recueillies par des enquêteurs formés, grâce à des questionnaires administrés au cours d'entretiens en face à face avec des personnes sollicitées dans la rue, anonymement, en respectant des quotas sociodémographiques (sexe, âge, CSP...) de manière à constituer un échantillon aussi représentatif que possible de la population vivant sur la zone géographique concernée. Pour chaque personne interrogée, les questions explorent ses propres représentations ainsi que la présence de troubles mentaux actuels ou passés et les recours thérapeutiques et/ou aides utilisés.

# Réalisation de l'enquête

## *La Réunion Pôle Ouest*

L'enquête SMPG a été réalisée dans les communes de Saint Paul et de la Possession, du 05 au 20 mai 2022 auprès de 732 personnes. Le recueil des données a été poursuivi par l'équipe locale de recherche jusqu'au 10 août 2022 pour atteindre l'échantillon attendu de 900 individus âgés de 18 ans et plus. L'enquête a été menée grâce à l'implication d'une équipe locale de recherche constituée de professionnels de l'EPSMR (CARE et Pôle Ouest) et de 23 étudiants infirmiers de l'IFSI du CHU de la Réunion. Cette enquête a bénéficié du soutien financier de l'ARS de la Réunion et du pilotage de Christian Abonnel, Directeur adjoint de l'EPSMR.

## *Lille Est (59G21)*

La troisième édition de l'enquête SMPG sur le territoire des villes de Ronchin, Fâches Thumesnil, Lesquin, Hellemmes, Mons en Baroeul et Lezennes, a eu lieu entre le 29 septembre et le 28 octobre 2022 grâce à l'implication de 30 étudiants infirmiers d'ISEFORM Santély et à l'appui de l'Association Intercommunale de Santé, Santé mentale et Citoyenneté. L'échantillon constitué durant cette période s'élève à 717 participants nécessitant ainsi l'organisation d'une phase complémentaire début 2023.

## *Côte d'Ivoire*

Dans le cadre du projet d'accompagnement de la région de Bouaké dans le développement de la santé mentale communautaire, le CCOMS a reçu soutien financier de la DGOS pour la mise en place de l'enquête SMPG dans l'agglomération de Bouaké. Grâce à l'implication du Pr Koua Asseman Médard et de professionnels de l'hôpital psychiatrique de Bouaké, la formation à l'enquête a eu lieu du 17 au 19 novembre auprès de 33 enquêteurs (étudiants infirmiers, internes en médecine et infirmiers) la phase de terrain a été menée du 21 novembre au 2 décembre 2022.

# Restitution de résultats

## *Guyane*

Les résultats de l'enquête SMPG ont fait l'objet de restitutions publiques qui se sont déroulées du 31 janvier au 4 février 2022 dans chaque commune de la Communauté d'Agglomération Centre Littoral (CACL) : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Montsinéy-Tonnégrande et Macouria. Une séance introductive a eu lieu le 31 janvier 2022 au siège de la CACL avec la participation de Serge SMOCK, Président de la CACL ; Clara De Bort, Directrice de l'ARS ; Christophe Robert, Directeur du CH de Cayenne et Jacqueline Mercury-Giorgetti, sous-préfète représentant le Préfet de Guyane. Les différentes sessions ont suscité l'intérêt d'un large public et ont permis de réunir les acteurs des secteurs associatifs, sanitaires, médico-social, les élus... autour de la thématique de la santé mentale.



## CH de Rouffach

La restitution des résultats de l'enquête SMPC menée sur le territoire le territoire de Masevaux-Thann-Cernay, prévue en 2020, a pu avoir lieu le 20 septembre 2022. Cette session a été portée par le CLSM grâce à l'implication de sa coordinatrice Alice Tron De Bouchony, avec la participation de Eddie Stutz, Président du CLSM Thur Doller et du Dr Joël Oberlin, Médecin chef du Pôle LTD de Psychiatrie, responsable du site. Les perspectives de travail et les liens avec le futur Contrat Local de Santé ont été discutées.

## Préparation d'enquêtes

Les échanges avec les parties prenantes locales liés à la phase de préparation de l'enquête SMPC ont débuté avec plusieurs sites en 2022 pour une réalisation de la phase de terrain en 2023 : pôle Centre du CH Drome-Vivarais ; CH de la Candélie, secteur Vallée du Lot ; EPSM de la Réunion, pôle Est. Plusieurs autres projets sont en cours d'élaboration : Nouvelle Zélande & Australie ; Nouvelle Calédonie ; Martinique.

---

# Etude Santé Mentale en Population Carcérale Sortante (SPCS)

En collaboration avec le CHRU de Lille et la Fédération de Recherche en Santé Mentale (F2RSM) Nord Pas-de-Calais, le CCOMS a participé à la conception et à la réalisation de l'étude Santé en population carcérale (SPC) qui a permis d'évaluer la santé mentale, physique et les conditions sociales des arrivants en milieu pénitentiaire.

Menée dans 8 des 9 maisons d'arrêt de la région Nord-Pas-De-Calais, de 2014 à 2017, cette première étude régionale a permis de confirmer l'importance des prévalences des troubles psychiques et de comorbidité psychiatrique chez les arrivants en milieu pénitentiaire.

Un projet national «santé mentale de la population carcérale sortante des maisons d'arrêt - SPSC+» a ensuite été confiée au Pr Thomas en tant qu'investigateur principal et à la F2RSM en tant que promoteur. Dans le prolongement du partenariat pour l'étude SPC, le CCOMS a été associé à ce projet portant sur l'évaluation de la santé mentale, physique et des conditions sociales des sortants du milieu pénitentiaire en France.

L'étude SPCS comprend trois volets distincts, suivant chacun une méthodologie spécifique :

- **Volet « Population carcérale sortante masculine »** : étude transversale multicentrique menée du 16 septembre 2020 au 15 septembre 2022 en France métropolitaine (26 maisons d'arrêt en métropole ; 586 inclusions).
- **Volet « Population carcérale sortante féminine »** : étude transversale multicentrique menée du 28 avril 2021 au 15 septembre 2022 dans les Hauts-de-France (4 maisons d'arrêt ; 131 inclusions).
- **Volet « Population carcérale en Outre-Mer »** : comporte une enquête par questionnaire auprès des professionnels exerçant au sein des USMP des établissements pénitentiaires des DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte), entre juillet et septembre 2021. 20 professionnels ont répondu à l'enquête.

Le rapport de recherche a été rédigé. Il sera publié en 2023. Une restitution des résultats de la recherche nationale SPCS est programmée le 8 juin 2023 au Ministère de la Santé à Paris.

# PATH

Le CCOMS est le partenaire français du projet européen PATH « Pathways to improving perinatal mental health ». Ce projet s'inscrit dans un programme de coopération territoriale européenne (Interreg 2 Mers) couvrant l'Angleterre, la France, les Pays-Bas et la Belgique (Flandre). PATH vise à sensibiliser les familles, les professionnels de santé de première ligne, et les employeurs à la santé mentale périnatale dans un objectif de prévention.



L'année 2022 a permis la conception de 4 actions validées par le Comité de Pilotage PATH-France. Ces productions seront diffusées au cours du premier semestre 2023 :

La mission du CCOMS est de décliner et d'adapter le projet au contexte national autour de deux axes principaux : l'information et la formation. L'équipe de coordination en France est constituée depuis mai 2021, le projet arrivera à échéance fin mars 2023.

Entre mai et octobre 2021, plusieurs partenaires institutionnels et associatifs ont été rencontrés en vue de la constitution du Comité de Pilotage du projet (Copil). La première réunion du Copil, qui s'est tenue en novembre 2021, a permis d'acter le plan d'actions suivant :

- **Une brochures d'information** en direction des familles et des professionnels du champ sanitaire et social, élaborée en partenariat avec le PSYCOM, sur la santé mentale, la grossesse et la transition vers la parentalité ;
- **3 livrets BD** préparés en partenariat avec le PSYCOM et The Ink Link. Ils visent à sensibiliser les pères ou coparents à la santé mentale en période périnatale.
- **Un podcast**, autour de 10 épisodes de 30 minutes chacun, sur des thèmes allant du désir d'enfant à la reprise de l'emploi. L'objectif est de questionner les liens entre la transition vers la parentalité, la santé mentale et l'emploi à partir de témoignages de parents, de professionnels de santé, et de DRH ayant mis en œuvre une politique d'entreprise facilitant la parentalité et la qualité de vie au travail des futurs et nouveaux parents.
- **Une formation e-learning de type MOOC** <sup>1</sup> sur les troubles psychiques périnataux, qui repose sur 46 cours vidéo de 15 minutes chacun et répartis en 3 modules (santé mentale et troubles psychiques périnataux, santé de l'enfant, et acteurs et dispositifs clés en pspérinatalité).

1. Massive Online Open Course.





Plusieurs évènements ont permis, en 2022, la valorisation des actions du projet PATH :

- **Conférence finale transnationale du projet**, Anvers, Belgique le 16 novembre 2022 ;
- **Symposium PATH «Santé mentale périnatale : dispositifs inspirants en France et à l'international»**, 15ème Colloque international de psypérinatalité de l'ARIP, Avignon, les 17-19 novembre 2022. Près de 100 participants en présentiel et en ligne, parmi les invités d'honneur : Dr Alain Grégoire, psychiatre, Président de l'Alliance Mondiale pour la santé mentale maternelle et le Dr Lamia Jouini, psychiatre, représentant le bureau Santé mentale et usage de substances psychoactives de l'OMS ;
- **Numéro spécial PATH du magazine VROEG**, édité par le partenaire néerlandais du projet.



Découvrez les réalisations du projet PATH à partir de ce lien :  
[www.epsm-lille-metropole.fr/path](http://www.epsm-lille-metropole.fr/path)

# Le GCS POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTÉ MENTALE

Le Groupement de coopération sanitaire (GCS) a pour objet la recherche, la formation et la mise en œuvre d'actions visant le développement de dispositifs de santé mentale intégrés dans la cité, incluant la prévention et l'insertion des publics souffrant de troubles mentaux. Le Groupement oeuvre à la promotion des échanges professionnels et à toute action de lutte contre la stigmatisation en santé mentale et en psychiatrie. Il favorise et soutient la participation des représentants des usagers, des familles et des aidants.



Le GCS, dont le conseil scientifique est celui du CCOMS, relaie les recommandations de l'OMS au niveau national et localement. Il permet à ses membres de développer des services et des pratiques de qualité en santé mentale, associant les usagers, les familles, les élus locaux, les acteurs du champ sanitaire et social. Le Groupement porte, directement ou via le CCOMS, des recherches, des actions, des dispositifs et des formations.

Il propose aux établissements membres de s'y associer, de s'y impliquer ou d'en bénéficier.

Le GCS, groupement de droit public pour la recherche et la formation en santé mentale, est financé par les participations de ses membres. La réponse à des appels à projets nationaux (IRES, PREPS, INCA...) ou la recherche de partenariats ponctuels locaux (ARS, collectivités locales...), nationaux (services de l'Etat, Fondations...) ou européens (Interreg...), permettent le déploiement de ses travaux.

Fin 2022, le GCS comptait **29** membres.

Les membres du GCS représentent : **192** secteurs de psychiatrie,  
**12 000 000** d'habitants, **34 000** professionnels,  
une file active (*personne ayant bénéficié d'au moins un acte dans l'année*) de plus de **315 000** personnes.

Les 29 établissements membres :

CH de Cadillac-sur-Garonne  
CH La Chartreuse – Dijon  
CH Edouard Toulouse – Marseille  
CASH de Nanterre  
CH Sainte Marie – Nice  
CH Sainte Anne – Paris  
CH départemental La Candélie  
CH des Pyrénées  
CH de Jonzac  
Centre Psychothérapique - Nancy  
CH Régional Universitaire de Lille  
MGEN Lille  
EPSM Lille Métropole  
EPS Roger Prévot  
EPS Barthelemy Durand - Etampes

CH de Plaisir  
CH Guillaume Rénier – Rennes  
EPSM de Guadeloupe  
CESAME - Saint Gemme sur Loire  
Hôpitaux de Saint Maurice  
CH Les Murets  
EPSM de la Réunion – Saint-Paul  
Fondation Bon Sauveur de la Manche  
CH de Rouffach  
EPSM Val de Lys Artois  
EPSM des Flandres  
CH intercommunal de Créteil  
CH d'Erstein  
CH Drôme-Vivaraïs



# Les recherches du GCS

## RPSY

Cette recherche multicentrique, conduite dans 8 établissements du GCS-CCOMS et financée par la DREES, se propose d'explorer les liens entre les pratiques de soins, notamment l'exercice de la contrainte, et les risques psychosociaux (RPS)/la santé mentale au travail des soignants de psychiatrie adulte de secteur.

Elle repose sur deux hypothèses : 1) l'exercice de la contrainte dans les soins constitue un facteur de risque psychosocial ; 2) les objectifs de soins orientés vers le rétablissement et le respect des droits fondamentaux de l'utilisateur renforcent la qualité de vie au travail (QVT) et qualité des soins des patients (et vice-versa).

Ses objectifs sont de réaliser un état des lieux de la santé mentale au travail des soignants de psychiatrie, d'identifier les principaux facteurs de risques psychosociaux des soignants, et de proposer des recommandations de bonnes pratiques en psychiatrie au regard de leur efficacité clinique pour les usagers et de la promotion de la qualité de vie au travail des soignants.

Une méthodologie mixte multiniveaux et multi-phases est privilégiée, afin de multiplier les angles d'approche et les niveaux de collecte et d'analyse des données à différentes phases du processus de recherche pour éclairer le phénomène étudié.

Le volet quantitatif combine :

- Un recueil d'indicateurs indirects sur la QVT (ratio d'équivalent temps plein par lit, taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'arrêts maladie...) et de données sur l'activité des secteurs de psychiatrie adulte (file active, taux de soins sans consentements, de mesures d'isolement et de

contention...). Cette étude préliminaire devait permettre d'établir d'éventuels liens entre indicateurs et d'identifier des configurations-types en fonction des pratiques de soins (usage de la contrainte vs rétablissement).

- Une enquête menée auprès des professionnels à partir d'un outil standardisé, le questionnaire SATIN, permettant d'établir un diagnostic sur les conditions de travail et la santé (dont les RPS) à partir du ressenti des salariés.

Le volet qualitatif consiste en une étude sociologique reposant sur des entretiens semi-directifs approfondis et des focus groups avec des soignants.

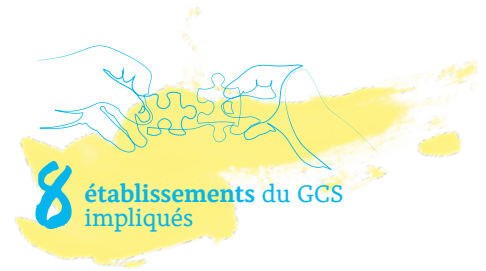
La crise sanitaire liée au COVID-19 a conduit à différer l'engagement du volet quantitatif en 2021 et à ajouter au protocole de recherche initial une étude préliminaire prenant la forme d'une investigation sociologique, afin de questionner le sens de l'engagement des établissements dans cette recherche, leurs motivations et les attentes, et de mieux saisir le contexte plus global dans lequel s'inscrit la problématique étudiée. Le volet quantitatif et l'étude préliminaire qualitative ont été déployés dans les 8 établissements participants.





Pour l'étude quantitative préliminaire, le recueil des indicateurs s'est avéré beaucoup plus long et fastidieux que prévu. L'analyse produite pour les établissements participants rend compte des difficultés et écueils rencontrés dans ce travail (fiabilité incertaine, construction ad hoc de certains indicateurs), et des limites et précautions à prendre dans l'analyse et l'interprétation des résultats. Elle met en évidence de fortes disparités et une grande hétérogénéité de pratiques entre établissements, et en leur sein, entre les secteurs, avec des configurations d'indicateurs délicats à interpréter, à soumettre à discussion avec les intéressés pour avoir des éléments de compréhension et clés de lecture « locales ».

L'enquête SATIN menée de juin 2021 à la décembre 2021 a permis de recueillir près de 2 000 questionnaires, avec des taux de participation variables selon les établissements (entre 5 et 25 %). Des synthèses des données recueillies ont été produites pour chaque établissement et une synthèse réalisée pour l'ensemble des établissements permet à chacun de mieux se situer pour les différents items (par comparaison à la moyenne des établissements participants). Une autre synthèse a été réalisée sur la population cible de l'étude RPSY : les soignants. Elle met en lumière les principales tendances sur la qualité de vie au travail et l'état de santé des soignants ayant participé à l'enquête. L'étude qualitative préliminaire conduite entre février et novembre 2021 a consisté à construire des monographies à partir d'entretiens semi-directifs conduits auprès d'une cinquantaine d'« acteurs-clés » de la prévention des RPS au sein des établissements. L'analyse des données recueillies

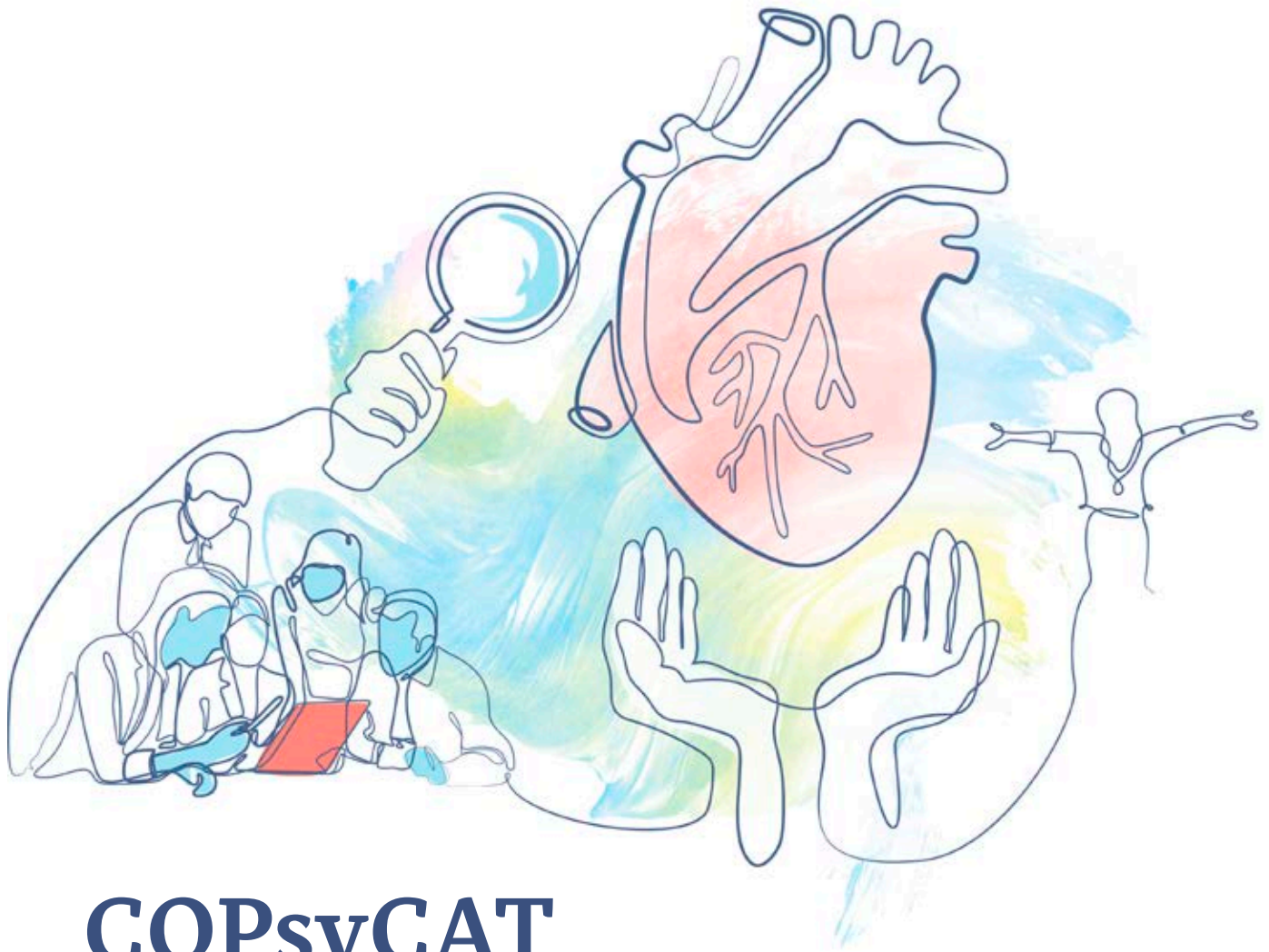


a permis de dégager 3 axes d'analyse. Le premier porte sur les enjeux épistémologiques et institutionnels de cette recherche. Il a donné lieu à la publication d'un article. Le deuxième axe concerne les enjeux et limites des démarches de prévention de RPS et QVT menées dans les établissements, dont l'écueil majeur est de passer à côté de la qualité du travail bien fait. Le troisième axe porte sur les facteurs de RPS et problématiques de santé mentale identifiés par les interlocuteurs. Les facteurs organisationnels et structurels liés à l'évolution des conditions de travail dans le contexte de mutations de la psychiatrie publique hospitalière sont le plus mis en avant. L'impact des pratiques de soins/de la contrainte sur la santé mentale au travail des soignant restent en grande partie occultées, minimisées ou niées. Les explorer à partir du vécu et de l'expérience des soignants est l'un des enjeux du dernier volet de cette recherche.

Sur la base de l'analyse croisée des données issues du volet quantitatif et de l'étude qualitative préliminaire, un site a été sélectionné pour mettre en œuvre l'étude qualitative approfondie jusqu'en avril 2023.

L'année 2023 sera consacrée à la valorisation des résultats produits : rapport de synthèse, restitutions pour chaque site, journée de clôture de fin de recherche, communications et articles.

1. CH de Rouffach, GHT94 (Saint-Maurice, les Murets), EPSM Val de Lys Artois, CH Guillaume Régnier, CH La Chartreuse, EPS Barthélémy Durand, EPSM-Lille Métropole. Une étude pilote avait été menée à la Fondation Bon Sauveur de la Manche en 2019.
2. Créé par l'Institut national de recherche et de sécurité pour la santé et la sécurité au travail et le laboratoire de psychologie de l'Université Nancy 2/Université de Lorraine.
3. Notons que l'EPSM-Lille Métropole n'a pas souhaité participer à l'enquête SATIN, déjà menée en son sein l'année précédente par la médecine du travail.
4. DRH, services qualité de vie au travail ou cellule de veille RPS, directions des soins, services de santé au travail, présidents de CME et membres des CHSCT.
5. Santé mentale au travail des soignants de psychiatrie : un détour réflexif sur les enjeux épistémologiques et institutionnels de la recherche RPSY, I. Maillard, M. Costa, J.-L. Roelandt, M. Labey, Revue française des affaires sociales, 2022/4, 193-211



# COPsyCAT

Le projet COPsyCAT, Une Collaboration Patient-soignant pour une meilleure prise en charge des troubles Cardiovasculaires des patients souffrant de Troubles psychiques au long cours, comprend plusieurs sous-études : qualitative multicentrique et de faisabilité. Ce projet de recherche est financé par l'appel à projets PREPS 2017.

Son objectif est de définir, à partir des données issues de Focus Groups (FG), un programme de sensibilisation et de promotion de la santé physique auprès des personnes concernées par des troubles psychiques au long cours, leurs aidants et les professionnels de santé dans le but d'une réduction du risque cardiovasculaire

L'étude se combine en 3 étapes : une étude exploratoire, une étude qualitative (réalisation de FG) sur l'ensemble des centres participants et une étude de faisabilité bicentrique concernant la mise en place d'un programme d'empowerment des patients atteints de troubles psychiques au long cours.



## Déroulement de l'étude

étape **1.**

**Phase exploratoire** (CH La Chartreuse – Dijon, réalisée en 2018)

Création et validation par le comité de pilotage de l'outil propre à la conduite des FG (grilles d'entretiens collectifs)

étape **2.**

**Description chronologique de l'étude qualitative multicentrique** - N=120 (2019-2021)

› **Phase 1** : Réalisation des focus group

› **Phase 2** : Analyse thématique et conceptuelle des données de l'intégralité du corpus et triangulation des codages par le Comité de Pilotage de l'étude.

› **Phase 3** : Création du programme d'*empowerment* à partir des données issues des FG.

En 2021, avaient été finalisés : la conduite des FG, leur analyse, et la création du programme d'empowerment. Après prise en compte des commentaires et suggestions du comité de pilotage, le dépôt au comité de protection des personnes (CPP) a eu lieu début 2022.

Le programme ainsi développé est fortement axé sur la stimulation du pouvoir d'agir des usagers, afin de favoriser leur adhésion à une approche globale centrée sur la santé et la qualité de vie. Il propose aux participants de prendre part à la co-construction de leur programme comprenant l'accès à une cartographie des ressources existantes au niveau territorial pour favoriser le mieux-être (activités sportives, yoga...), une orientation systématique vers un cardiologue, et l'utilisation d'outils existants permettant la définition et l'orientation du programme personnalisé pour chaque usager.

étape **3.**

**Description chronologique de l'étude de faisabilité**

(essai prospectif non comparatif monocentrique) – N = 30 patients

Après concertation avec les membres du CoPil, et pour être en parfaite cohérence avec les objectifs de l'étude, il a été décidé que l'étude de faisabilité ne serait plus monocentrique mais bicentrique, proposant ainsi deux portes d'entrée au programme : l'hôpital, par l'intermédiaire d'un CMP, et la médecine de ville, au sein d'une Communauté professionnelle territoriale de santé dans la région de Tours.

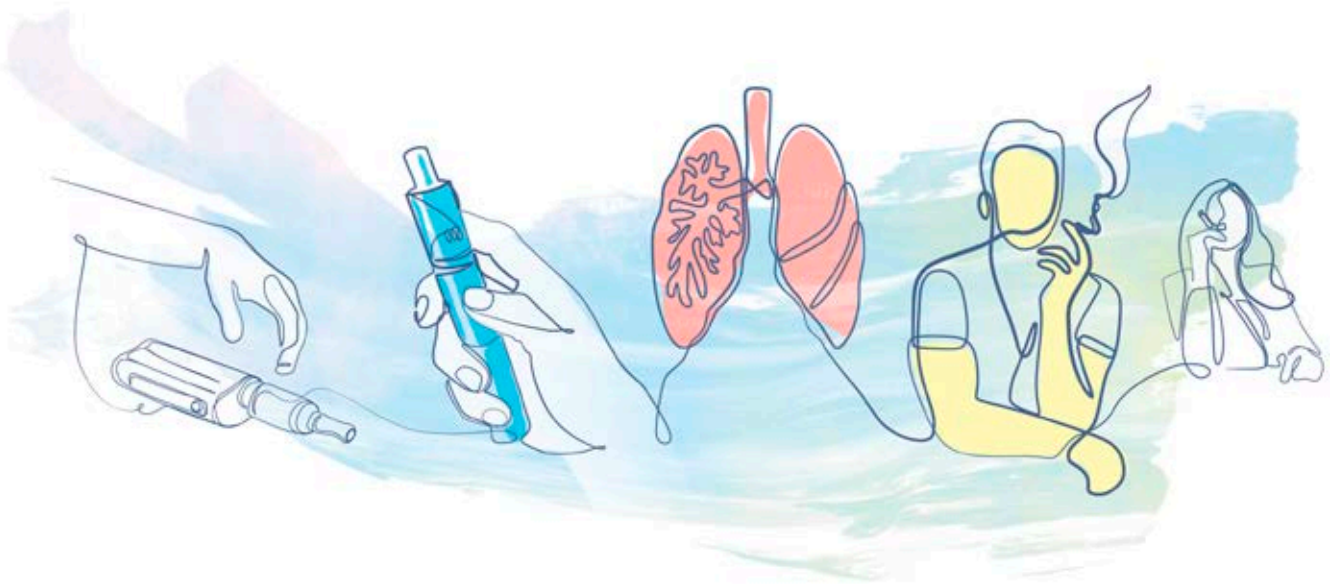
Les inclusions pour cette étude de faisabilité ont débuté dans un CMP du CH d'Etampes, sous la direction du Docteur Villemain, en Décembre 2022.

L'étude COPsyCAT a fait l'objet, en 2022, de 3 publications<sup>1</sup> et de plusieurs communications orales (11ème Congrès de Réh@b' ! 2&3 Juin 2022, Angers ; 20ème Congrès Soins Somatique et Douleurs en Santé Mentale ANP3S, 13 Juin, Paris).

1. COSTA Marie, MEUNIER-BEILLARD Nicolas, GUILLERMET Élise et al., « Réduire le risque cardiovasculaire chez les personnes vivant avec des troubles psychiques », Santé Publique, 2022/5 (Vol. 34), p. 633-642. DOI : 10.3917/spub.225.0633.

DENIS Frédéric, MEUNIER-BEILLARD Nicolas, COSTA Marie et al., « Propositions des professionnels pour réduire le risque cardiovasculaire des patients psychiatriques », Santé Publique, 2022/5 (Vol. 34), p. 621-632. DOI : 10.3917/spub.225.0621.

Costa M, Meunier-Beillard N, Guillermet E, Cros L, Demassiet V, Hude W, Baleige A, Besnard JF, Roelandt JL, Denis F. Results of a Qualitative Study Aimed at Building a Programme to Reduce Cardiovascular Risk in People with Severe Mental Illness. Int J Environ Res Public Health. 2022 Jun 3;19(11):6847. doi: 10.3390/ijerph19116847. PMID: 35682429; PMCID: PMC9180728.



# TABAPSY

Tabapsy, projet de co-construction et d'évaluation d'une intervention d'aide à l'arrêt du tabac pour les personnes suivies par les secteurs de psychiatrie est financé par l'INCA et l'IReSP depuis 2019. Son objectif est de définir une intervention d'aide à l'arrêt du tabac, en partant des besoins des usagers de la psychiatrie et tenant compte des possibilités des secteurs concernés.

La co-construction de l'intervention a été réalisée en ce sens. Elle a été menée à bien par la réalisation de focus groups (FG) avec des usagers de la psychiatrie (4 FG), des professionnels des secteurs (3 FG) et un FG de médecins généralistes. L'intervention qui se dessinait alors a été retravaillée afin de faciliter sa mise en place au sein des secteurs. Ce travail a été mené à bien par les chercheurs, après discussion avec certains des membres du comité de pilotage qui suit le projet au long cours.

Sur base de cette intervention, l'année 2022 a permis de travailler sur les modalités de mise en place et d'évaluation de l'intervention. Un guide de l'intervention, à destination des secteurs participants, a été rédigé, comprenant le contenu des différents ateliers constitutifs de l'intervention, ainsi que les modalités de mise en place au niveau logistique et interventionnel.

En parallèle, le protocole de soumission au Comité de protection des personnes (CPP) est en cours de rédaction, dernière étape avant la mise en place de l'essai contrôlé randomisé.

L'ensemble de ces éléments a été présenté lors d'un comité de pilotage, réalisé en janvier 2023. L'intervention sera ainsi mise en place, lors de cet essai contrôlé randomisé, dans 26 secteurs membres du GCS pour la recherche et la formation en santé mentale – 13 secteurs dans le bras intervention, qui bénéficieront de l'intervention, et 13 secteurs dans le bras contrôle. Les données seront ensuite collectées et analysées, en vue d'évaluer l'efficacité de l'intervention.

La phase exploratoire du projet Tabapsy (réalisée par entretiens individuels auprès de 10 usagers fumeurs et de 9 soignants) a fait l'objet d'une publication dans la revue Santé publique<sup>1</sup> et d'une présentation orale lors du 20ème Congrès Soins somatiques et douleurs en santé mentale ANP3S, le 13 juin 2022 à Paris.

1. Le tabagisme en psychiatrie : réalités et implications pour sa prise en charge Frédéric Ketterer, Jean-Luc Roelandt, Karine Chevreul Santé Publique 2022/5 (Vol. 34).





# Les valeurs DU CCOMS

**Implication de tou.tes les citoyen.nes afin de faire de la santé mentale l'affaire de tou.tes**

**Affirmation des droits et de la pleine citoyenneté des personnes usagères des services de santé mentale tels que promus par la Convention Internationale de l'ONU relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH)**

**Lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes confrontées à une souffrance, un trouble ou une situation de handicap d'ordre psychique**

**Promotion des services de santé mentale – sanitaires, psychiatriques, sociaux et médico-sociaux - intégrés dans la Cité, sur des territoires de proximité**

**Participation effective des personnes usagères des services de santé mentale, des aidants et proches à l'amélioration de la qualité des services, de la recherche et de la formation**

**Reconnaissance et valorisation des savoirs expérientiels en santé mentale**

*Un leitmotiv : l'amélioration des conditions de vie, de l'accès aux soins et les droits des usagers et des aidants*

# Remerciements à nos partenaires


Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie ;  
Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques ;  
Direction Générale de la Santé ; Direction Générale de l'Offre de Soins ;  
Direction Générale de la Cohésion Sociale ; Secrétariat Général du Comité  
Interministériel des Villes et Santé publique France ; Direction de projet des  
1000 premiers jours de l'enfant, Secrétariat général des ministères chargés des  
affaires sociales ; Expertise France ; Agence nationale de la cohésion des territoires ;  
les Agences Régionales de Santé qui soutiennent nos actions ;  
Union Européenne ; OMS International ; OMS EURO ; bureaux régionaux de  
l'OMS et Centres Collaborateurs ; Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie ;  
Fédération Nationale des Association d'Usagers en Psychiatrie ; Union nationale de  
familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques ;  
Élus, santé publique & territoires ; Santé Mentale France ; Comité Français pour  
la Réhabilitation Psychosociale ; Advocacy France ; European Federation  
of Associations of Families of People with Mental Illness ;  
European / World Network of Users and Survivors of Psychiatry ; Réseau français  
sur l'entente de voix ; International Mental Health Collaborating Network ;  
Mouvement International Citoyenneté et Santé Mentale ; Fondation de France ;  
Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale ; Association  
septentrionale d'épidémiologie psychiatrique ; Fabrique Territoires Santé ;  
Psycom, The European Community based Mental Health Service Providers  
Network ; Association des Etablissements du Service Publique de Santé Mentale ;  
Association des jeunes psychiatres et des jeunes addictologues ; Association  
française fédérative des étudiants en psychiatrie ; Fédération Régionale de  
Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale ; Universités de Lille et de Bordeaux  
et Université Sorbonne Paris Nord, AP/HM et CHU Sainte-Marguerite ;  
Laboratoire Educations et Promotion de la santé ; École des Hautes Études  
en Santé Publique ; INSERM (équipe ECEVE / UMR1123) ; Centre National  
de la Fonction Publique Territoriale ; École nationale de la magistrature ;  
Réseau français des Villes-Santé de l'OMS ; Association des Maires de France ;  
les IREPS, Congrès Français de Psychiatrie ; Société Française de Santé Publique.


Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé  
(CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale  
EPSM Lille Métropole

211 rue Roger Salengro – 59260 Hellemmes

03 20 43 71 00

[ccoms@ghtpsy-npdc.fr](mailto:ccoms@ghtpsy-npdc.fr)

 @SanteM\_EPSMImCC

 @SanteM.EPSMImCC



Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle du CCOMS/GCS depuis la page :

[www.epsm-lille-metropole.fr/le-ccoms](http://www.epsm-lille-metropole.fr/le-ccoms)

CCOMS, service de l'EPSM Lille-Métropole  
Établissement support du GHT de Psychiatrie  
du Nord - Pas-de-Calais

